



CDOS

VAL-DE-MARNE



Dans ce numéro :

Les Etats Généraux du Sport de Haut Niveau	2
Le principe d'égalité clarifié pour les associations	2
Crowdfunding	2
Sera-t-il, sera-t-il pas ?	3
ANDES : baisse des subven-	3
Année de l'olympisme de l'école à l'université	3
Le projet de budget consacré au sport	4
Athlétisme, les changements de nationalité en question	4
Le CSA sermonne France Télévision	4
Tennis français, la relève	5
Extension de Roland Garros	5
Ligue nationale de football	5
Tokyo 2020, l'inflation !!!	6
Vers un déploiement des subventions territoriales	6
FFR : course à la présidence	7
Paris 2024, les engagements financiers de la ville	7
Paris 2024, la région s'engage	7
Foot anglais : malaise chez les managers et entraîneurs	7
AMA : nouveaux produits interdits	8
Tennis : suspicion de matchs truqués	8
Les sports nature	8
94 L'Attitude Sport Santé	9
Tous prêts Handball 2017	9
Echos 94	10

FLASH INFO : Une date à retenir : Séminaire santé le jeudi 15 décembre 19h30 à la Faculté de médecine de Créteil 8, rue du Général Sarrail. La thématique de cette soirée sera :

La prescription d'activité physique et sportive comme thérapie non-médicamenteuse. Vous trouverez à l'intérieur de ce numéro le bulletin d'inscription. Nous vous attendons, nombreuses et nombreux comme chaque année. Un cocktail clôturera cette soirée et permettra des échanges toujours fructueux.

SPORT, LE MODELE FRANÇAIS EN QUESTION

On est bien obligé de constater, quitte à se répéter, que notre modèle n'est plus adapté aux évolutions d'une société, qui elle aussi cherche son nouveau modèle, et manifeste paradoxalement une méfiance, si ce n'est une hostilité à des changements. Ce positionnement s'accroît vis-à-vis des élus(es) de la nation, une classe politique qui a du mal à proposer des réformes, tant elle ne sait plus comment mettre en place un espace de réflexion aux vertus pédagogiques.

Pour sa part le mouvement sportif représenté par le CNOSF, s'honorait d'ores et déjà à commencer à engager une réflexion sur sa structuration, afin de faire des propositions qui puissent être prises en considération par nos gouvernants. La période pré-électorale nous paraît favorable à une initiative de ce genre, il s'agirait de partir de l'existant pour parvenir à définir déjà les grandes lignes pour une prochaine mandature.

Le CNOSF est très occupé par la candidature de Paris 2024, trop à notre goût, de ce fait, tenant compte aussi de la réforme territoriale qui impacte la gouvernance du sport, il reporte une échéance dont il a certainement conscience (dixit en off du président Masseglia).

Le nouveau modèle ne pourra exister qu'au travers d'une construction avec nos partenaires institutionnels, et c'est la condition essentielle pour que tous les acteurs puissent y adhérer, fond et méthode doivent être indissociables.

Je sais que j'ai abordé ce sujet au mois de mai dans l'édito intitulé « Le défi du sport fédéré », je ne vais donc pas reprendre l'argumentaire.

La semaine passée, je suis venu rencontrer des dirigeantes et dirigeants bénévoles qui suivaient une semaine de formation gratuite confiée à notre service le CRIB (Centre de ressources et d'information des bénévoles). C'était à la fin de la dernière journée. J'ai ainsi pu constater leur passion et leur frustration, j'ai remarqué par exemple que personne ne connaissait le CNDS !!! Pas plus que l'organisation pyramidale exacte du mouvement sportif et le système d'élection. Ils se sentent, en ce qui les concerne, ignorés des fédérations et de leurs organes déconcentrés... Quant au CDOS, ils l'ont découvert à cette formation. Ce ressenti, je l'ai déjà observé à maintes reprises dans notre département, et je ne pense pas que les bénévoles du Val-de-Marne soient une exception en Ile-de-France.

C'est donc un sujet que j'ai l'intention de poursuivre d'ici la fin de mon mandat.

Bien à vous

Christian LOPES

Les Etats Généraux du Sport de Haut Niveau

«La France avait totalisé 42 médailles dont 18 en argent, et certaines auraient pu être en or, selon le secrétaire d'Etat. »

C'est à l'initiative du secrétaire d'Etat aux sports, Thierry Braillard, que ces Etats ont été lancés à la suite des résultats des JO de Rio afin de « transformer l'argent en or ».

La France avait totalisé 42 médailles dont 18 en argent, et certaines auraient pu être en or, selon le secrétaire d'Etat.

Une large consultation a été lancée depuis l'INSEP auprès des fédérations des cadres techniques, des collectivités, des sportifs... Il s'agit de réfléchir à un nouveau modèle de sport de haut niveau dans la perspective des Jeux de Paris en 2024. Six thématiques ont été fixées :

- Quelle définition du sport de haut niveau en France ?

- Comment optimiser la performance et le projet olympique et paralympique ?
- Comment le sport pour tous peut-il préfigurer le sport de haut niveau ?
- Quelle gouvernance pour le sport de haut niveau ?
- Quel rôle pour les territoires dans le sport de haut niveau ?
- Comment optimiser la performance et le projet olympique et paralympique ?

Chaque thématique a été confiée à des animateurs nationaux compétents en la matière. Les préconisations issues des échanges, selon Thierry Braillard : « feront l'objet d'une restitution qui j'en suis convaincu démontrera le dynamisme et la créativité du

monde sportif français et viendra enrichir le volet héritage de la candidature de Paris 2024 ». Ce volet fera l'objet de la phase 3 de notre dossier qui sera remis le 3 février au CIO.

Le souhait du secrétaire d'Etat est de permettre aux nouvelles générations de concilier études et sport, à la manière anglo-saxonne, ce qui devrait conduire à abandonner le modèle français ou à le transformer pour le placer au tout premier rang des nations mondiales en terme de résultats.

Cette idée n'est pas nouvelle en définitive, elle est dans l'air depuis longtemps mais elle revient curieusement en fin de mandat du ministère...

Le principe d'égalité clarifié pour les associations

C'est un décret de la Cour Administrative d'appel de Bordeaux en date du 15 juillet dernier qui va constituer une jurisprudence en matière de mise à disposition d'équipements sportifs.

Le silence de la ville de Mondaverzan (Haute-Garonne) pour une demande d'utilisation de la Halle des Sports à une association sportive, pour la pratique du football en fauteuil électrique par des personnes handicapées a conduit à des procédures.

Si le juge de première instance avait rejeté la demande de l'association, la Cour Administrative d'appel (CCA) de Bordeaux en a jugé autrement, estimant que l'égalité de traitement entre les divers utilisateurs n'était pas respectée en la matière, le CCA a rappelé : « Que la mise à disposition d'une salle communale à des associations qui en font la demande, notamment aux fins de pratiquer une activité sportive, peut-être refusée pour des motifs tirés des nécessités de l'administration des propriétés communales

ou par celles du maintien de l'ordre public » - « Que les décisions relatives à la mise à disposition de telles salles doivent en outre respecter le principe d'égalité de traitement entre les associations et groupements intéressés par des activités similaires ».

Cette règle n'avait pas été respectée selon le dossier et le jugement fera donc jurisprudence à l'avenir.

Crowdfunding

Sous ce vocable d'aspect peu avenant, se cache le financement participatif. Encouragé par certaines fédérations, instances et collectivités, le principe est simple. Vous définissez un projet avec un plan de financement et vous mobilisez

vos carnet d'adresses, vos adhérents, vos supporters, etc... Vous chargez une société de collecter les fonds et, si le montant nécessaire à la réussite du projet est atteint, l'argent vous est versé.

Dans le cas contraire, l'argent est restitué aux généreux donateurs.



Sera-t-il, sera-t-il pas ?

Le suspense est levé, il le sera, c'est sans beaucoup de surprise en définitive que Denis Masseglia, président du CNOSF, a annoncé sa candidature à sa succession, qui est liée à celle de Paris au JO de 2024, même s'il s'en défend : « Elle est au dessus de ça. Mais il est clair que le futur du mouvement sportif français est étroitement lié au vote du 13 septembre 2017 ».

Budapest, Los Angeles ou Paris, qui sera l'heureux élu : « Les Jeux sont un levier exceptionnel quand on voit ce qui s'est passé dans les autres pays. C'est une dynamique pour une autre place du sport

dans la société. Moi qui milite pour ça depuis huit ans, je ne peut y être insensible ». Il briguera donc un troisième mandat, sera-t-il le seul comme en 2013 ? Un débat ne manquera pas d'avoir lieu au cours de diverses rencontres.

Mais revenons à la candidature de Paris au JO qui occulte quelque peu les préoccupations des acteurs du mouvement sportif qui constatent que les aides de l'Etat et des collectivités en direction des associations sur le terrain ne cessent de diminuer, nous y reviendrons dans un autre article sur l'examen du budget du ministère consacré au sport, y compris le CNDS.

pris le CNDS.

Ce sujet aurait mérité de mettre en place de nouveaux Etats Généraux du Sport pour lesquels le président, Henri Serandour, en son temps semblait assez favorable. Le « le levier exceptionnel » qui est évoqué par Denis Masseglia, demanderait à être développé par beaucoup plus d'arguments que cette simple déclaration linéaire.

De notre point de vue, l'avenir du sport français reposera entre les mains du futur chef de l'Etat et de son programme, nous attendrons de le connaître.



Denis Masseglia

ANDES : baisse des subventions

C'est une cruelle évidence pour les associations sportives et les contraintes budgétaires sont un prétexte pour se désengager pour certaines municipalités : les subventions diminuent.

Au-delà des contraintes et des obligations locales, le sport, avec toutes ses composantes est en danger car, au-delà d'un seuil minimum, il ne sera pas possible de maintenir certaines sections. Et, il faut admettre que certaines associations avaient des réserves aujourd'hui bien utiles. Jusqu'à quand ?

Par la voix de sa vice-présidente, Madame Arielle PIAZZA, adjointe au maire de Bordeaux chargée des sports, l'ANDES (Association Nationale Des Elus du Sport) nous apporte des informations optimistes : « Certes, il y a eu une baisse mais il y a désormais une tendance à la stabilisation et une volonté forte des élus locaux pour préserver les associations sportives. Des conventions avec contrat d'objectifs ou de simples évaluations deviennent fréquentes et la tendance ne devrait pas s'inverser. Les villes soucieuses

du bon emploi des finances publiques exercent désormais un contrôle, délaissent le sport de haut niveau et encourage les associations à trouver d'autres sources de financement ».

Le Conseil Départemental se pose les mêmes questions, il a donc convié le mouvement sportif à une rencontre le 17 octobre à la Maison des Syndicats. Vous trouverez un résumé de cette première réunion qui devrait très rapidement déboucher sur la mise en place d'un groupe de travail (voir page 4)



Année de l'olympisme de l'école à l'université

L'année scolaire 2017, sera sous le signe de l'olympisme (lettre circulaire n°2016-125 du 22 août 2016), elle visera à mettre en avant le sport comme vecteur des valeurs éducatives et citoyennes dans le cadre de l'éducation et hors de l'école, en lien avec le réseau associatif.

Un appel à projet est désormais téléchargeable sur : www.eduscol.fr/annee-olympisme/subvention.zip Toutes les demandes doivent parvenir avant le 1^{er} décembre 2016 sur : dges-col.aoeu@education.gouv.fr y compris les projets qui se réaliseront plus tard dans l'année

scolaire, voir « Les défis Paris 2024 » consultables et téléchargeables sur le site : www.cnosf.franceolympique.com

Des prix récompenseront les lauréats.

« L'année scolaire 2017, sera sous le signe de l'olympisme (lettre circulaire n°2016-125 du 22 août 2016), »

«Une grande absence est la ligne CNDS équipements de caractère régionaux qui n'a pas été rétablie et qui sera une énorme frustration pour les collectivités qui espéraient que les aides seraient rétablies après un gel de trois années, destiné à assainir les finances du CNDS.»

Le projet de budget consacré au sport

Patrick Kanner a présenté son projet pour l'ensemble de son ministère qui serait en hausse de 8%, nous avons retenu seulement celui consacré au sport qui serait lui aussi en hausse mais de 5%, soit 521 millions contre 497 millions en 2016 comprenant comme à l'habitude le CNDS. Nous allons donc nous pencher sur les chiffres dans les grands montants :

- Subventions réservées aux fédérations sportives maintenues à 78,7 millions au lieu d'être divisées par deux comme cela avait été annoncé, ce qui était une bien curieuse idée quand on présente une candidature au JO, le tir a été rectifié...
- CNDS 260 millions contre 264 millions en 2016, soit une baisse des moyens de 1,8%
- Soutien à la candidature de Paris 2024 : 10 millions à nouveau, rubrique « Héritage de la candidature »

- « Citoyens du Sport » : 9,5 millions
- « J'apprends à nager » : 1,5 millions
- « Rénovation des équipements sportifs en Outre mer et en Corse : 10 millions
- Agence contre le dopage : 700.000 euros, soit plus de 9%

Une grande absence est la ligne CNDS équipements de caractère régionaux qui n'a pas été rétablie et qui sera une énorme frustration pour les collectivités qui espéraient que les aides seraient rétablies après un gel de trois années, destiné à assainir les finances du CNDS.

On voit bien que l'augmentation de 24 millions d'euros est largement utilisée à d'autres fins qu'un soutien à l'ensemble des associations sportives qui animent le territoire par leurs actions traditionnelles. Il restera sans doute les actions priori-

taires ce qui tend à diminuer considérablement le nombre de demandes, sans compter les créations d'emplois qui devraient être reconduites.

Il nous semble qu'il manque un volet important c'est le sport santé, sera-t-il une thématique prioritaire avec une enveloppe à la hauteur des ambitions qui ont été manifestées les années passées ? Si ce n'était pas le cas alors ce serait une grande déception et un sérieux recul.

Dans une période d'inquiétude générale, les bénévoles ne savent plus vers qui se tourner pour continuer à œuvrer dans leur cœur de métier qui est le sport, la réunion du 17 octobre organisée par le Conseil Départemental n'a fait que confirmer ce que nous disons de plus en plus souvent : « sans les bénévoles, le sport sous sa forme actuelle n'existera plus ».

Athlétisme, les changements de nationalité en question



Ruth Jebet

Ce problème n'est pas nouveau mais il devient de plus en plus fréquent, il concerne plus particulièrement les pays européens et aussi le Qatar et le Bahreïn et même les pays asiatiques.

Le dernier exemple en date, l'athlète bahréïenne d'origine Kényane, Ruth Jebet, championne olympique du 3.000 mètres steeple et recordwoman du monde, performance accomplie le 27 août dernier à

Paris.

Dernièrement c'est Bernard Amsalem président de la FFA et membre du conseil de la fédération internationale d'athlétisme (IAAF) qui tendrait à limiter une inflation en terme de changements de nationalité dans le premier sport olympique : « On achète les athlètes et on a une preuve ».

De son côté, Kalhaba Mailboum, président de la CCA le reconnaît : « Ce qui se passe

dans les compétitions internationales gêne tout le monde » et d'ajouter : « certains évoquent même une invasion des athlètes africains ».

Lors du prochain congrès de l'IAAFF, ce sujet sera abordé et des propositions devraient permettre de clarifier une situation malsaine à bien des égards qui devra conduire à une modification des statuts de l'IAAF sur ce point.

Le CSA sermonne France Télévision

La mise en garde du CSA concerne les Jeux Olympique de Rio où Daniel BILALIAN, chef de service avait précisé lors de la cérémonie d'ouverture que « l'esclavage avait été

bon pour le développement du Brésil » tandis que certains commentaires relatifs à l'histoire du Brésil étaient approximatifs et comportaient de regrettables erreurs. Enfin, les

Sages du CSA listent d'autres maladroites de la part de journalistes et de consultants dont certains peuvent porter atteinte à l'image de la femme !

Tennis français, la relève

Il s'agit de Geoffrey Banca-neaux, 17 ans, qui a remporté le titre des internationaux de France Juniors disputé à Roland Garros, ce Val-de-Marnais licencié au CS Marne a créé l'exploit en succédant ainsi à Gaël Monfils vainqueur en 2004.

Il avait en face de lui le jeune Canadien, 15 ans seulement,

Auger Allassime, ce prodige plein de talent avait eu 3 balles de match en sa faveur au troisième set que Geoffrey écarta avec courage en ne lâchant rien.

Il sut opposer son sens tactique à la force de frappe du canadien. Il faut dire qu'il avait comme supporter Yannick Noah qui ne cessa de le soute-

nir sans compter les spectateurs du court numéro 1 qui était bien rempli. Tout s'est joué en 2h05 au terme d'un time break remporté 8/6 (1/6, 6/3 et 8/6.

On se réjouit pour le tennis français et le Val-de-Marne de posséder un tel espoir.



Geoffrey Banca-neaux

Extension de Roland Garros

Le feuilleton continue, les travaux à peine repris, le TGI de Paris a ordonné en référé, leur suspension quatre jours après la décision du Conseil d'Etat d'autoriser la reprise.

Cette décision a été rendue à la suite de la demande des héritiers de l'architecte des serres, Jean-Camille Formigé.

Deux décisions de justice sont donc attendues sur le fond d'ici la fin de cette année : le tribunal administratif doit se prononcer sur le permis de construire, et le TGI de Paris sur le recours des descendants de la famille de Camille Formigé.

Le suspense demeure donc encore entier, et on ne sait où

s'arrêteront les éventuels rebondissements d'un dossier dont le contenu fait l'objet d'une bataille juridique acharnée entre les défenseurs du patrimoine d'une part, la fédération de tennis et la ville de Paris.

Donc à suivre !!!



Ligue Nationale de Football

La ligue a la responsabilité du secteur professionnel où se distinguent quatre catégories de clubs : les premiers rôles, les seconds couteaux, ceux qui aspirent (légitimement) à rejoindre les seconds couteaux et ceux qui tentent de survivre.

Le principal objet de discorde est l'argent, autour de la répartition des droits télévisés. Si une certaine solidarité a toujours été nécessaire pour assurer les championnats de Ligue 1 et de Ligue 2, soit 40 clubs, les premiers rôles revendi-

quent aujourd'hui le pouvoir de « décider la répartition » de la dotation.

La fédération, toujours attentive, prône un dialogue et suggère une juste répartition.

Il est évident que l'évolution des clubs depuis une dizaine d'année a une incidence non négligeable. Les clubs, y compris en Ligue 2, sont convoités par des investisseurs étrangers qui ont des objectifs d'entrepreneurs éloignés des considérations sportives traditionnelles.

La fédération ne devrait-elle pas recentrer le débat ?

Le spectacle offert récemment (empêcher une assemblée générale de se tenir, faute de quorum) est consternant et n'augure pas d'un avenir serein. A vouloir trop attendre de l'image d'une discipline certains pourraient se retrouver bien isolés en cas de revers et c'est tout le football qui en pâtira.



« Les différentes options qui auront été choisies feront l'objet d'une discussion avec le CIO, dont la visite est prévue pour le 24 novembre. »

Tokyo 2020, l'inflation !!!

Les conclusions du dernier audit rendu par des experts sur les constructions olympiques des jeux sont alarmantes. Les coûts pourraient dépasser les 30 milliards de dollars, soit plus de quatre fois le montant du budget annoncé au moment de la candidature de la ville de Tokyo.

On est donc très loin du plan présenté comme le plus com-

part de ces dernières décennies en raison de la délocalisation des installations sportives, il faut donc revenir à l'origine et trouver des économies : « *Il n'est pas question de laisser à la population un héritage aussi négatif* ». Les différentes options qui auront été choisies feront l'objet d'une discussion avec le CIO, dont la visite est prévue pour le 24 novembre. Outre le CIO les propositions

devront aussi avoir l'aval des différentes fédérations internationales concernées.

Les changements se succèdent et on commence une nouvelle fois à s'interroger sur la fiabilité des dossiers qui sont acceptés par le CIO.

Vers un déploiement des subventions territoriales

C'est sur cette thématique qu'une réunion s'est tenue, le 17 octobre, en soirée à la Maison des Syndicats à l'initiative de Daniel Guérin, vice-président en charge des sports.

Le mouvement sportif avait largement répondu à l'invitation qui avait fait l'objet, du reste, de l'édito de notre dernier numéro. Le CDOS était bien représenté par les membres du bureau et du comité directeur et de Christian Lopès qui nous a rejoint en cours de soirée, de ce fait nous avons préféré reprendre l'analyse de Martine Pothet membre du bureau du CDOS.

Le contexte de la réunion présenté par Daniel Guérin : Le département a toujours soutenu financièrement le sport pour tous et le sport de haut niveau. Les collectivités territoriales subissent des baisses de dotations de l'Etat, ce qui les conduit à revoir leurs politiques publiques. En ce qui concerne le sport, il existe beaucoup de dispositifs qui se sont empilés au fil des années. Beaucoup de dispersion, très peu de visibilité et tout le monde n'en bénéficie pas, seules les grosses structures en profitent.

De plus actuellement le Conseil

départemental finance des actions sur des déficits, ce qui est incohérent avec une politique publique d'équilibre des dépenses. L'idée serait d'aider sur des actions et non sur des déficits. Daniel Guérin veut modifier ce système, et par cette réunion souhaite consulter le mouvement sportif Val-de-Marnais en lui posant la question : **Quel serait le soutien le plus adapté et le plus cohérent ? Vous avez la parole :**

Personne ne s'étant préparé à cette question, beaucoup d'interventions étaient « hors sujet » et bien sur chacun a exposé ses problèmes, sans une vision générale de la question. Mais cela est tout à fait normal en raison de la non préparation de cette réunion et du décalage entre les problématiques des diverses structures. Cependant des problèmes communs sont ressortis :

- L'emploi et la formation
- Le bénévolat, les relations bénévoles/professionnels, l'accompagnement des clubs
- Les équipements sportifs (rénovation et construction), et les 4 parcs départementaux
- L'accès aux sports, l'aide aux petits clubs.

Daniel Guérin a proposé que 4 groupes de travail se constituent pour mener une réflexion sur des actions et dispositifs à mener. Le mouvement sportif sera donc contacté pour participer à ces groupes de travail. C'est donc le point positif de cette réunion.

Autre commentaire :

Christian LOPES lors de son intervention aborda plusieurs sujets : la formation qui existe gratuitement au CDOS et qui est trop souvent ignorée, alors que celle-ci est gratuite, les installations sportives et le planning des occupations, le sport de haut niveau et le sport pour tous, le besoin de mutualisation à plusieurs niveaux.

Il insista sur le fait que l'on ne devait pas s'opposer les uns aux autres, que chaque association pouvait avoir une conception particulière de ses activités, selon son projet et ses adhérents, il a appelé à une solidarité en des temps difficiles. Enfin il déclara que les bénévoles étaient indispensables et que ni l'Etat, ni les collectivités ne pouvaient les remplacer, ce qui fut approuvé par Daniel Guérin.

« Daniel Guérin a proposé que 4 groupes de travail se constituent pour mener une réflexion sur des actions et dispositifs à mener. Le mouvement sportif sera donc contacté pour participer à ces groupes de travail. »

Fédération Française de Rugby : course à la présidence

L'actuelle campagne pour la présidence met au grand jour des divergences fondamentales sur l'avenir du rugby français à commencer par le Grand Stade.

L'élection aura lieu le 3 décembre prochain entre trois candidats : le président sortant, Pierre CAMOU, le challenger médiatique, Bernard LAPOR-

TE et le dissident Alain DOUCET, ancien Secrétaire Général de la fédération. Le premier incarne la continuité et le Grand Stade, le second est pour un coup de pied dans la fourmière et contre le Grand Stade tandis que le troisième se concentre sur le rugby amateur et la formation tout en étant farouchement opposé au projet de Grand Stade.

Un quatrième candidat s'est retiré, son dossier s'étant égaré... Il s'agit du journaliste retraité Pierre SALVIAC.

Enfin, il faut noter un mode de scrutin controversé et contestable parce qu'hérité de vieilles coutumes. Ce mode de scrutin pourrait être la clé de l'élection et il pourrait hypothéquer la légitimité de l'élu.



Paris 2024, les engagements financiers de la ville

- Piscine interdépartementale Marville : 12,5 millions d'euros soit 50 %
- Paris Arena II : 30,0 millions d'euros, soit 30 %
- Centre aquatique principal : 21,0 millions d'euros, 19,4 %
- Stade Pierre de Coubertin : 6,5 millions d'euros, soit 100 %
- Sites d'entraînement : 25,0 millions d'euros, soit 25 %
- Village olympique : 4,0 millions d'euros, soit 2,6 %
- Réserve pour aléas et provision : 25,6 millions d'euros, soit 9,1 %
- Participation aux coûts du fonctionnement de la société de livraison des Jeux : 10,4 millions d'euros, soit 10 %
- Participation au financement de l'organisation des Jeux Paralympiques : 10,0 millions d'euros, soit 10 %



Paris 2024, la région s'engage

Elle apportera 145 millions d'euros à égalité avec la ville de Paris, soit un total de 290 millions.

La région souhaite s'engager sur cinq thématiques : « *Le sport de haut niveau* », *le sport pour tous, des transports plus fluides et plus accessibles, faire des Jeux un levier économique et bâtir une région, exemplaire : plus sûre, plus solidaire et plus durable* ».

Cette volonté exprimée s'ac-

compagnera de financements pour des équipements sportifs capables d'accueillir des manifestations internationales.

Nous avons été attirés par un plan baptisé « Sport et Oxygène » destiné à : « *développer la pratique du sport hors des stades, partout où cela est possible* » - « *Une expérimentation de salles non normées* », *au regard des exigences des fédérations sportives relatives aux pratiques compétiti-*

ves autoriseront, grâce à un coût plus abordable, un maillage resserré d'implantations. »

La région Ile-de-France a aussi d'autres ambitions que nous vous invitons à découvrir sur son site, mais le manque d'équipements est un vrai sujet auquel nous devons prêter une attention toute particulière pour l'accès du sport au plus grand nombre.

« Elle apportera 145 millions d'euros à égalité avec la ville de Paris, soit un total de 290 millions. »

Foot anglais : malaise chez les managers et entraîneurs

Nous connaissons l'influence de la presse anglaise toujours prompte à enquêter sur des sujets glauques. Ainsi, une présomption de corruption chez des entraîneurs et des

managers, connus, a conduit les autorités à enquêter et le nouveau sélectionneur, Sam ALLARDYCE, a démissionné. Deux journalistes du Telegraph se présentant comme des re-

présentants d'une société asiatique lui auraient proposé, contre 450.000 euros, de lui expliquer comment contourner les règles de la fédération anglaise en matière de transfert...



Sam Allardyce

«L'affaire[...] fait grand bruit et, elle pourrait affaiblir un président de l'UCI, qui évolue dans un mélange des genres, équipes professionnelles fédérées, équipes nationales, UCI, et qui souhaite solliciter un nouveau mandat»

AMA : nouveaux produits interdits

L'Agence Mondiale Antidopage a pris de cours les *Fancy Bears* en annonçant elle-même, dès maintenant, les nouveaux produits qui seront interdits en 2017.

Il s'agit essentiellement de produits destinés à soigner l'asthme (curieuse coïncidence) et à modifier les dosages pour les AUT (autorisation à usage thérapeutique). D'autres produits complètent cette liste mais, les citer, exige une compétence scientifique que nous n'avons pas.

Les *Fancy Bears*, hackers ou lanceurs d'alertes, très actifs depuis l'interdiction faite aux athlètes russes de participer aux Jeux Paralympiques de

Rio, viennent de publier des cas de dopages non sanctionnés parce qu'accompagnés d'une Autorisation à Usage Thérapeutique. Ils ont insisté sur le cas d'un cycliste britannique régulièrement soigné à l'approche des grandes compétitions où il a obtenu d'excellents résultats en remportant notamment un Tour de France. Les dirigeants fédéraux anglais, à leur tête, le président de l'UCI, ont rappelé qu'il n'y avait aucune infraction. Dont acte. Nous retiendrons néanmoins la concordance de date en totale contradiction avec les engagements affichés en matière d'éthique par cette équipe, SKY. L'affaire, bien évidemment, fait grand bruit et, elle pourrait affaiblir un prési-

dent de l'UCI, qui évolue dans un mélange des genres, équipes professionnelles, fédération, équipes nationales, UCI, et qui souhaite solliciter un nouveau mandat (que pourrait lui disputer l'actuel président de la FFC qui ne se représentera pas à ce poste, David LAPARTIENT étant aussi président de UEC, Union Européenne de Cyclisme).

Toujours au sujet des AUT, la finale 2015-2016 du championnat de France de Rugby a mis en évidence cette pratique le contrôle positif de plusieurs joueurs, sans que les instances n'aient le moyen d'investiguer et/ou de sanctionner, ce qui est dommageable pour le sport en général.

Tennis : suspicion de matchs truqués

Toujours en relation avec les paris sportifs et la constatation de paris anormalement élevés lors des derniers tournois de Wimbledon et de l'US Open, la Tennis Integrity Unit enquête sur plusieurs matchs et plusieurs joueurs.

Que ce soit dans le tennis ou dans une autre discipline, le problème récurrent doit être traité : trop de sportifs s'adonnent sans se cacher à des opérations qui ne peuvent que les discréditer comme leur discipline (handball, football, par

exemple), trop de paris sur des matchs sans véritable enjeu (compte tenu de l'écart entre les deux parties), trop de paris sur certains sites (asiatiques principalement).



Les sports de nature

Présentée dans le cadre du Salon des Sports de Nantes, le « baromètre » des Sports de Nature nous apporte un nouveau regard sur un ensemble de disciplines, nous renseigne sur les attentes du public et nous révèle les « tendances », à défaut de modes.

Sans surprise la randonnée pédestre reste en tête avec 15 millions de pratiquants (!) alors que la Fédération Française de Randonnée annonce 225.000 licenciés, devant le vélo « classique » avec 8,7 millions d'adeptes (125.000 licenciés) et le VTT qui recense 7,4

millions de partisans. Viennent ensuite le ski alpin (5,4 millions), les « sports de plage » (5,3 millions) puis l'accrobranche (4,6 millions)...

Pour intéressantes que soient ces études, elles ne sont utiles qu'aux fabricants et aux distributeurs (les financeurs de l'étude), l'étendue du marché justifiant bien un sondage sur les loisirs sportifs, non sur le sport.

Enfin et, cela semble nouveau, les enquêteurs se sont intéressés à la non pratique. Le coût arrive en tête des freins devant

l'éloignement des lieux de pratique.

Il serait intéressant de savoir pourquoi ces pratiquants se cantonnent à une pratique solitaire, marchande ou, au mieux, en famille ou entre amis.

Nous avons quand même notre propre avis. Si depuis une dizaine d'années, le sport associatif stagne, il est bien évident que celui-ci n'a pas su répondre aux demandes de libertés et qu'il considère que l'activité physique est d'abord un loisir, en dehors de toute contraintes compétitives.



Colloque Sport-Santé 2016 : APS et sujets vieillissants

Dans la continuité des colloques sur le thème de la santé par le sport organisés depuis 2007, le CDOS 94, et le Docteur Pierre Billard de la DDCS 94, vous proposent une nouvelle édition pour 2016 sur la pratique des activités physiques et sportives les sujets vieillissants : pathologies neurodégénératives, problème d'équilibre, perte d'autonomie, sédentarité...

Comme chaque année, la soirée proposera une combinaison de présentations médicales et sportives assurées par des acteurs de la santé et des représentants d'associations sportives. Pour cette édition nous avons travaillé avec la clinique de Champigny, établissement spécialisé dans les soins de suite et de rééducation, qui travaille avec une équipe d'éducateurs APA (Activités Physiques Adaptées) notamment sur les pathologies neurodégénératives. L'atelier Inawa, lauréat 2015 Mobilité de la bourse Charles Foix, participera également pour présenter son programme passerelle entre le milieu sanitaire et le milieu associatif sportif, grâce à une solution fonctionnelle innovante de prévention et de redynamisation de la personne glissant vers l'hyper-sédentarisation. Enfin l'Union Sportive d'Ivry sur Seine viendra présenter sa section Génération 3 spécialement dédiée aux plus de 50 ans et personnes sédentaires.

L'objectif est d'informer et former les acteurs de la santé sur les bienfaits de la pratique d'APS sur la santé, et de montrer des exemples de programmes concrets pouvant accueillir des patients/pratiquants, mais aussi de sensibiliser le mouvement sportif pour encourager et aider les associations à développer des initiatives similaires à celles présentées lors des colloques.

Ce colloque aura lieu le jeudi 15 décembre à la Faculté de Médecine de Créteil (8, rue du Général Sarrail 94000 Créteil) avec un accueil à partir de 19h. Le programme détaillé de la soirée avec les intervenants sera très prochainement publié et téléchargeable sur notre site www.cdos94.org, menu Sport&Santé, rubrique Les Colloques. Cette initiative est soutenue par le Conseil Départemental, la MGEN du Val de Marne, et la DRJSCS d'Ile de France.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous et en le renvoyant au CDOS 94 par courrier au 38/40 rue Saint Simon - 94000 Créteil, ou par e-mail à cdos94@cdos94.org, ou par fax au 01.48.99.30.21. Une confirmation d'inscription vous sera envoyée dès réception de votre bulletin, si vous n'en recevez pas, appelez-nous au 01.48.99.10.07.



BULLETIN D'INSCRIPTION COLLOQUE SPORT-SANTE - 15/12/2016

APS ET SUJETS VIEILLISSANTS

Nom :

Association sportive

Prénom :

Médecin généraliste

Adresse :

Kinésithérapeute

.....

Autre. Précisez:

.....

Téléphone:

Courriel:

J'assisterai au séminaire

Signature:

J'assisterai au séminaire et au buffet

94 LAttitude Sport Santé

Cette action du CDOS qui avait la thématique d'associer sport et santé, et de favoriser l'accès aux publics les plus éloignés des activités physiques, a dû s'adapter aux nouvelles mesures de sécurité faisant l'objet d'une instruction ministérielle adressée à chaque préfet.

Si les ateliers préparatoires et sensibilisations au projet ont pu globalement se dérouler en collaboration avec les villes de Choisy-le-Roi, Valenton et Villeneuve Saint Georges, la grande journée de clôture qui était le point d'orgue au parc de La Plage Bleue de Valenton le 24 septembre a dû être annulée.

En effet ce parc n'est pas clôturé et l'accès ne pouvait pas être vraiment sécurisé, sauf à déployer des moyens matériels et humains en terme de contrôle des entrées et sur le site dont la charge n'était pas compatible avec notre budget.

C'est donc après une réunion avec la commission de sécurité de la préfecture que la décision d'annulation a été prise, et dans le même temps un report a été programmé au Parc du Grand Godet le samedi 22 octobre.

Le changement dans un délai très court ne fut pas chose aisée car nous devions trouver d'autres associations pour remplacer un certain nombre de celles qui avaient adhéré au projet initial, et qui s'étaient désistées, pour diverses raisons, dont celle du calendrier de leurs activités respectives.

Le responsable événementiel du CDOS, Guillaume Colnot, a dépensé jusqu'au dernier moment toute son énergie pour pallier les défections en collaboration avec les membres de la commission, donc mission accomplie, comme l'on dit...

Le jour « J » la nouvelle organisation s'est mise en place petit à petit dans un matin assez frais et très brumeux, fort heureusement le soleil fit son apparition timidement vers 13 heures, et l'ouverture du parc put se faire sous le contrôle d'un service de sécurité prévu par les préconisations de la préfecture.

Le public arriva d'abord timidement et au fil des heures s'intensifia avec un ciel bleu bien ensoleillé à notre grande satisfaction et celle du public. La participation s'éleva à quel-

ques 300 enfants accompagnés de leurs parents, le pic de fréquentation se fit sentir entre 16 et 18 heures.

Les seize ateliers répartis dans un espace resserré connurent une bonne fréquentation qui permit aux enfants et aux parents de découvrir de nombreuses disciplines très ludiques et hélas encore trop peu connues. On se doit de noter que l'atelier consacré aux tests d'aptitudes physiques a fait encore « recette ».

Nous adressons donc toutes félicitations aux éducateurs et animateurs qui n'ont pas économisé leur dynamisme et leur gentillesse auprès d'un public surpris et ravi de l'accueil pour la circonstance.

Nous tenons aussi à remercier la direction et le personnel du parc pour sa disponibilité, les services techniques et Conseil Départemental pour leur apport logistique, la DDCS pour sa contribution financière et aussi le Conseil départemental. Daniel Guérin vice-président en charge du sport ne manqua de nous faire une visite, nous l'en remercions, car il fut bien le seul...



Tous prêts Handball 2017

A l'occasion du 25^{ème} championnat du monde de Handball masculin qui se déroulera en France du 11 au 27 janvier 2017, l'Etat a décidé de soutenir toutes les initiatives qui soutiendraient ce sport. C'est donc conjointement avec la fédération française de handball que le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports a lancé un appel à projets afin de participer au dispositif « Tous Prêts Handball ».

Les dossiers étaient à mettre en ligne avant le 31 octobre ce qui permettait d'obtenir le label « Tous Prêts » (obligatoire pour les projets à caractère social). Les projets seront labellisés par le comité de sélection régional, ceux qui seront choisis se verront attribuer des places pour des matches.

Nous regrettons de n'avoir reçu cette information que le 7 octobre par la DDCS ce qui ne

nous pas permis d'en faire une publication dans notre numéro précédent. Nous espérons toutefois que les associations du département auront su présenter des projets reposant sur une démarche éducative, citoyenne associant le plus grand nombre autour des valeurs : plaisir, respect, engagement, tolérance et solidarité.



Suite...Les Echos 94

4^{ème} championnat départemental de Golf

C'est sur le magnifique parcours d'Ormesson par une belle journée d'automne que s'est déroulé le 4^{ème} Championnat départemental du Val de Marne.

72 compétiteurs étaient au départ dont 6 golfeurs issus du « sport adapté FFSA ».

Au classement par équipe, c'est Ormesson qui l'emporte, succédant ainsi à Marolles vainqueur en 2015.

Le titre de championne du Val de Marne revient à Madame Brice Marion d'Ormesson, et le titre de champion du Val de Marne à Monsieur Chabot Jean Damier également d'Ormesson.

La remise des prix a eu lieu en présence de Madame Louvard représentant le CDOS94 et de Madame Cécille directrice du golf d'Ormesson, de Messieurs Barrière, président du CD GOLF 94, Goniot président du CD Sport Adapté 94 et des membres du comité directeur du CD GOLF 94.

Le comité départemental de golf du Val de Marne remercie tous les joueurs présents en particulier ceux qui ont participé à la compétition « sport adapté » à nos partenaires et bien sur à tous le personnel du golf.

Il est à noter pour la première fois dans le « sport adapté » que deux des joueurs ont validé leur « carte verte ».



Comité de Tir Sportif

Le CD de Tir Sportif, lors de son Assemblée Générale du 9 octobre 2016, qui s'est tenue au Stand du Perreux, a réélu à l'unanimité Bernard VAN-BUSTEL (Président du Club de Tir de Sucy).

A la fin de cette réunion le Comité a également procédé au renouvellement du Bureau en renouvelant Ghislaine FABRE (ASCV) Secrétaire Générale et Denise VILLA (CT Sucy) Trésorière.

Par ailleurs cette Assemblée a constaté une nouvelle progression de licenciés de 1900 à plus de 2200 pour la saison sportive 2015/2016.

Bois de Vincennes : 43 000 coureurs contre le cancer du sein

Le dimanche 2 octobre au bois de Vincennes pour la lutte contre le cancer du sien Christian CORDIER membre du CDOS94 avait répondu présent avec ses élèves pour

cette manifestation Nous le remercions pour son implication tout azimut... donc MERCI CHRISTIAN !



Nécrologie

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris le décès de notre ami **Albert Kamieniecki** de Saint-Mandé le 25 octobre à l'âge de 88 ans. C'était un membre actif de l'instance dirigeante du comité du Val-de-Marne des médaillés.

Il avait pratiqué le cross et le sport de boules lyonnaises et de pétanque et avait obtenu d'excellents résultats (champion de France militaire de cross par équipe ...).

Il a consacré, pendant près de trente ans, beaucoup de son temps au service de plusieurs associations et de plusieurs comités sportifs départementaux : sport de boules, comité olympique et sportif et, depuis 2004 comité des médaillés de la Jeunesse et des Sports ...

Il avait été honoré à Saint-Mandé par la remise de la médaille de la ville, il en était très fier, ainsi que de la médaille d'argent du ministère de la Jeunesse et des Sports,

sans oublier la plaquette d'Or de la fédération des médaillés.

Le comité Olympique et sportif dont Albert avait été membre du Comité directeur salue en lui un bénévole passionné, généreux et dévoué, il transmet à sa famille toutes ses sincères condoléances..

Le CDOS était présent...

Le 9 octobre, à l'assemblée générale du CD Tir Sportif au Perreux/Marne—J.Célèrier

Le 17 octobre, à la rencontre avec le mouvement sportif Val de Marnais à Créteil—C.Lopès; J.Célèrier; J.C.Girard; A.Michel; W.Leguy

Le 19 octobre, à la projection et au débat du film « En route vers les Jeux » à Noisy le Grand—J.C.Girard

Le 19 octobre, au 10^e anniversaire de Proj'Aide à Créteil—C.Lopès; J.C.Girard

Le 26 octobre, à l'inauguration du gymnase « Emilie Le Pennec » à Nogent sur marne—C.Lopès

Le 25, 27 et 29 octobre, au 18^e tournoi International de football des 16 ans—J.C.Girard

CDOS 94

38/40 rue Saint Simon
94000 Créteil
Tél : 01.48.99.10.07
Fax: 01.48.99.30.21
Courriel: cdos94@cdos94.org

Retrouvez tous les articles sur www.cdos94.org

Mensuel gratuit—N°ISSN 17614899—Tirage 200 exemplaires

Directeur de la publication : Christian LOPES

Rédacteurs : Alain CHALLANT, Christian LOPES,

Traitement et documentation : Jacques CELERIER, Nathalie CHAVIGNON et Christian PLAT.

Sources : Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport., le Figaro..